



## Association pour un Musée des Enfants dans la région genevoise

---

### PROCES-VERBAL – Assemblée générale

Date : 3 avril 2017, 20h30-22h	Lieu : Salle du Clos Voltaire (rue de Lyon 49, 1203 Genève)
Procès-verbaliste : T. Abdilah	PV n° 3

#### Présents

M. Nicolas HUBER [NH], président

M. Taufiq ABDILAH [TA], vice-président

Mme Gaëlle PEGAN-FREYMOND [GPF], membre du comité

Mme Coralie SCHNYDER-JORIS [CSJ], membre du comité (secrétaire et trésorière)

Mme Hélène BORNET-JORIS [HBJ], membre-conseil

Mme Laurence COLLINS [LC], membre-conseil

Mme Evelyne GAZAGNE [EG], membre-conseil

Mme Caroline GRANDJEAN [CG], membre-conseil

Mme Giedre LIDEIKYTE-HUBER [GLH], membre-conseil

M. Yann SCHNYDER [YS], membre-conseil

M. Cédric BORNET [CB], autre [élu au comité lors de cette séance]

#### Absents

M. Emmanuel BERTINOTTI; Mme Francine BOUCHET; M. Nicolas CHABLOZ; M. Yves DREIER; M. Bernard HUBER; Mme Hélène ONTIVEROS; M. Cornélius SPAETER; M. Thomas WIDMER; Mme Saskia ZÜRCHER.

---

## Ordre du jour

1. Accueil et bienvenue
2. Brève présentation des membres de l'AMusEn
3. Approbation de l'ordre du jour
4. Adoption du PV de la dernière AG
5. Présentation du rapport d'activité & de la stratégie et du programme pour 2017 (y c. feedback des premiers mois de 2017)
6. Adoption du rapport d'activité 2016 & de la stratégie et du programme 2017
7. Présentation du rapport financier
8. Adoption des comptes 2016
9. Adoption du budget 2017 et décharge donnée au comité et aux vérificateurs des comptes
10. Modifications des statuts
11. Admissions, démissions
12. Election/réélection des membres du comité
13. Election d'un vérificateur des comptes
14. Propositions et requête des membres
15. Divers
16. Prochain AG
17. Clôture

### *Début de la séance à 20h30*

- 1. Accueil et bienvenue**
- 2. Tour de table et présentation des membres de l'AMusEn**
- 3. Approbation de l'ordre du jour**  
L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité.
- 4. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 9 juin 2016**  
Le PV n° 2 de l'AG extraordinaire du 9 juin 2016 (principalement destinée à élire GPF au comité) est approuvé à l'unanimité.
- 5. Présentation du rapport d'activité & de la stratégie et du programme 2017**

#### Rapport d'activité (voir annexe envoyée avec la convocation)

- Petite croissance du nombre de membres
- Rencontre du comité une fois par mois, plus environ une autre séance par mois entre NH et TA, ainsi que des séances ponctuelles diverses
- Retour sur les présentations à la Ville de Genève et à la Joie de Lire ; toujours en attente du feedback de la Ville de Genève.
- Sollicitation de la Fondation Bakala. Toujours en attente d'une décision.

- Prise de contact avec Plan-les-Ouates et Confignon (réunion en février 2017). En attente de nouvelles.
- Prise de contact en 2017 avec l'Université, le CERN et l'Espace des Inventions à Lausanne (avec une personne de la Fondation Lombard Odier)
- FAPEO (Fondation parents d'élèves). Aucune nouvelle.

Globalement, le projet de musée des enfants semble sérieux et réaliste, mais le déficit de fonctionnement reste un problème relevé quasi systématiquement.

NH précise que si la relative lenteur dans les réponses obtenues peut générer une certaine frustration, le feedback global est encourageant.

### Programme 2017

Consolider le projet en recrutant encore quelques compétences utiles et en associant des acteurs existants. Faire connaître l'AMusEn via un site internet, les réseaux sociaux, des stands,...

### Site internet

- Mise en ligne au printemps 2017
- En français, anglais et allemand.
- Voir qui se chargera des différents aspects du site.
- Déterminer les fonctions utiles (p. ex. modes de paiement pour les dons)
- Limiter la quantité de texte et privilégier les illustrations

LC propose d'organiser un sondage sur les besoins en termes de musée pour enfants ou activités éducatives. Le sondage serait à envoyer à nos contacts et à mettre sur le site, le but étant d'avoir des chiffres précis permettant une objectivisation des besoins. L'idée est considérée comme bonne ; à développer.

NH propose de créer une rubrique sur le futur site web pour laisser un message de soutien, qui pourrait s'ajouter aux autres modes de soutien (groupe Facebook, etc.).

CB propose l'idée d'un crowdfunding. Il existe des sites pour des promesses de don sans contre-prestations.

NH indique que cette option a été envisagée, mais pas jugée opportune pour l'instant, notamment en raison de la commission prélevée par les sites internet, des problèmes en cas d'atteinte des objectifs du crowdfunding sans pour autant parvenir à rassembler le reste des montants nécessaires à la réalisation du musée, etc. Le crowdfunding pourrait surtout être utile une fois le musée existant, pour renouveler une activité ou prévoir une exposition temporaire.

## **6. Approbation du rapport d'activité, ainsi que de la stratégie et du programme 2017**

Le rapport d'activité, la stratégie et le programme 2017 sont approuvés.

## **7. Approbation du rapport financier 2016**

Le rapport financier 2016 est approuvé. Les comptes et le bilan étaient toutefois tous à 0, aucune rentrée ni sortie d'argent n'ayant eu lieu ; les quelques dépenses ont été prises en charge par les membres du comité.

## 8. Approbation des comptes 2016

Les comptes 2016 sont approuvés.

## 9. Budget 2017

NH présente les postes de dépenses prévus pour 2017, qui totalisent CHF 2'140, principalement pour la partie communication (mise en place de stands lors de manifestations, site Internet). Les recettes proviendraient de dons, partenariats et cotisations de soutien. Ce budget augmentera certainement fortement en 2018.

NH demande à quels événements il faudrait envisager de participer. Il liste des possibilités : marchés, marché aux puces, fêtes de quartier, kermesses, trocs, Salon du livre (mais délai trop court pour 2017), fête de la musique, meetings sportifs, « La Ville est à vous », 1<sup>er</sup> août, etc.

Le plus important est toutefois de se concentrer dans l'immédiat sur le site internet, qui sera utile pour la communication via Facebook, voire Instagram ou autres.

## 10. Modification des statuts

Différentes modifications sont proposées.

- **Art. 5** : NH, comme évoqué dans le document joint à la convocation, propose de simplifier les catégories à l'art. 5. Une longue discussion suit quant aux différents intitulés et catégories de membres envisageables. Les catégories de "membres fondateurs" et "membres d'honneur" sont jugées superflues. La catégorie de "membre-conseil" est jugée peu utile et les différences avec les simples membres actifs/ordinaires sont peu évidentes. Il semble préférable de ne garder que des « membres ordinaires », parmi lesquels certains seront des membres-conseil, sollicités par le comité pour s'investir particulièrement dans certains aspects liés à leurs domaines de compétences. La synthèse de la discussion aboutit à la proposition suivante (modifications soulignées) :

### **« Article 5**

Peut être membre de l'Association toute personne physique ou morale intéressée qui approuve les statuts, qui est disposée à promouvoir les buts de l'Association et qui n'est pas salariée de celle-ci.

L'Association est composée de:

- Membres ordinaires
- Membres de soutien

Seuls les membres de soutien sont soumis à une cotisation. Celle-ci est de :

- 60 CHF pour les personnes physiques ;
- 200 CHF pour les personnes morales.

*Les demandes d'admission sont adressées au Comité. Le Comité admet les nouveaux membres et en informe l'Assemblée générale, qui se prononce sur elles. [...] »*

**L'article 5 ainsi modifié est accepté à l'unanimité** (la suite de l'article demeurant inchangée).

- **Art. 14 :** Pour plus de clarté, NH propose de rajouter la phrase soulignée « [...] La durée du mandat est de 3 ans, renouvelable 4 fois. En cas de remplacement d'un membre du comité en cours de mandat, le nouveau membre n'est élu que pour la durée restante du mandat. [...] »

**L'ajout de la phrase susmentionnée à l'art. 14 est acceptée à l'unanimité** (le reste de l'article demeurant inchangé).

**Art. 19 :** NH, comme évoqué dans le document joint à la convocation, rappelle que, selon la condition posée par l'Administration fiscale cantonale pour confirmer l'exonération fiscale, la 2<sup>e</sup> phrase de l'art. 19 des statuts doit être supprimée.

*« En cas de dissolution de l'Association, l'actif disponible sera entièrement attribué à une institution poursuivant un but d'intérêt public. ~~Est réservé le cas des montants reçus pour un projet qui n'aurait pas été réalisé, dans ce cas, si son donateur est identifiable, le montant lui est reversé.~~ En aucun cas, les biens ne pourront retourner aux fondateurs physiques ou aux membres, ni être utilisés à leur profit en tout ou partie et de quelque manière que ce soit. »*

**La suppression de la 2e phrase de l'art. 19 des statuts est acceptée à l'unanimité.**

#### **11. Admissions, démissions**

NH indique que les admissions peuvent se faire tout au long de l'année. L'AG ne se prononce qu'en cas de litige. Idem pour les démissions. Aucun litige n'est constaté.

#### **12. Election/réélection des membres du comité**

Pas de réélection nécessaire pour les membres actuels.

L'AG élit à l'unanimité Cédric Bornet [CB] comme trésorier, fonction reprise de CSJ. CB accepte son élection. Le comité est ainsi composé de Nicolas HUBER (président), Taufiq ABDILAH (vice-président), Coralie SCHNYDER-JORIS (secrétaire), Gaëlle PEGAN-FREYMOND et Cédric BORNET (trésorier).

#### **13. Election d'un vérificateur des comptes**

L'AG élit Yann SCHNYDER comme vérificateur des comptes.

#### **14. Propositions et requêtes de membres**

(aucune)

**15. Divers**

(aucun)

**16. Prochaine AG**

A fixer ultérieurement, a priori au mois d'avril 2018.

**17. Clôture**

NH clôt la séance, remercie les participants et propose de passer à la verrée.

*Fin de la séance à 22h05*

Le président:



Le procès-verbaliste (vice-président):



Annexe: statuts de l'AMusEn modifiés par cette AG du 3 avril 2017